



Mairie de Chanteuges
12, route du Haut-Aïor
43300 Chanteuges
Tél. : 04 71 74 82 87
mairie.chanteuges@wanadoo.fr
www.chanteuges.fr

PV du Conseil Municipal du 17 mai 2024

108

Conseil Municipal du 17 mai 2024 à 20h30 à la Salle du Conseil

Excusé : Nicolas MATHIEU. 10 Présents.

La séance a été ouverte par la Maire Sandrine ROUX à 20h30. Pas de public présent.

Julien VIZADE est désigné secrétaire de séance. Les votes seront réalisés à main levée.

1. Validation du PV de la séance précédente

VOTE : 10 POUR, 0 ABSTENTION, 0 CONTRE

- Le PV de la séance de Conseil Municipal du 5 avril 2024 est validé.

2. Groupement de commandes pour les énergies :

Syndicat Départemental d'Énergie du Tarn

Depuis une dizaine d'années, la commune de Chanteuges adhère à un syndicat rayonnant sur 13 départements sur Sud-Ouest de la France qui massifie les besoins en énergie (électricité, gaz de ville, bornes électriques de charge) de chaque entité pour passer des commandes globales très importantes. Cette globalisation des demandes permet des économies substantielles, de l'ordre de 40%. Chanteuges conventionne pour l'électricité uniquement.

VOTE : 10 POUR, 0 ABSTENTION, 0 CONTRE

- Le Conseil Municipal autorise Mme le Maire à conventionner avec le SDE pour l'achat d'énergie électrique.

3. Choix des entreprises pour les travaux au 7 cour de l'Abbaye : logement locatif et local associatif

Après avoir établi un cahier des charges et consulté diverses entreprises, nous avons comparé les devis reçus :

- Pour le lot 1 **CARRELAGE**, nous proposons son attribution à Jean-Luc DOMAISON.

Ses devis initiaux sont d'un montant de 2 293.65 € HT pour Main d'œuvre et de Matériaux pour 2 976.27€ HT, soit 5 269.92€ HT. Ils doivent être proratisés pour prendre en compte le carrelage de la partie associative initialement non prévue soit 7 549.92€ HT. Lors de la prochaine visite de chantier, il sera demandé une mise à jour de ces devis.

VOTE : 9 POUR, 0 ABSTENTION, 0 CONTRE / Annie PAGE ne prend pas part au vote.

- Pour le lot 2 **PLÂTRERIE-PEINTURE**, nous proposons son attribution à HABITAT MULTITRAVAUX (Patrick MULLERCK).

Sa seconde version du devis pour 34 192.60 € HT avec le faux-plafond de l'étage est le mieux-disant.

VOTE : 10 POUR, 0 ABSTENTION, 0 CONTRE

- Pour le lot 3 **ELECTRICITÉ-CHAUFFAGE**, nous proposons son attribution à l'entreprise CHOPY.

Le devis avec CHOPY (11 256 € HT avec ajout d'une hotte estimée à 323€) et de son concurrent sont du même ordre de grandeur. Nous donnons, ici, préférence à une entreprise de la commune.

Lors de la prochaine visite de chantier, il sera demandé une mise à jour de ce devis en tenant compte de la hotte.

VOTE : 10 POUR, 0 ABSTENTION, 0 CONTRE

- Pour le lot 4 **PLOMBERIE**, nous proposons son attribution à l'entreprise GIGNAC.

Le devis de 6 475 € HT est le mieux-disant.

VOTE : 10 POUR, 0 ABSTENTION, 0 CONTRE

- Pour le lot 5 **MENUISERIE-CHARPENTE**, nous proposons son attribution à l'entreprise VALENTIN.

L'entreprise VALENTIN est la seule à nous avoir proposé à la fois la charpente et la menuiserie.

Le devis proposé est de 25 094.95€ auquel il faut ajouter un conduit de cheminée estimé à 1 800 €, soit 26 894.95 € HT.

Lors de la prochaine visite de chantier, il sera demandé une mise à jour de ce devis en tenant compte du conduit de cheminée.

VOTE : 9 POUR, 0 ABSTENTION, 0 CONTRE / Pascal COMBRE ne prend pas part au vote.

- Le Conseil Municipal valide l'attribution de marché à ces entreprises pour la rénovation du 7 cour de l'Abbaye.

Le devis de meuble de GEDIMAT a également été validé.

Une réunion de chantier est planifiée jeudi 23 mai à 17H30 sur place. Nous demanderons à chaque entrepreneur de scinder son devis en 2 parties, une pour le logement locatif et l'autre pour le local associatif.

4. Choix des entreprises pour les travaux de la salle des fêtes : réfection du plafond avec isolation et changement de l'éclairage

Pour ces travaux d'isolation, de réfection du plafond et de changement de l'éclairage, nous avons consulté plusieurs entreprises et comparé les devis :

▪ Pour le lot **PLAFOND-ISOLATION**, nous proposons de retenir l'entreprise **HABITAT MULTITRAVAUX** (Patrick MULLERCK). Son devis pour 19 144.40 € HT avec le faux-plafond en dalle de 120/60 est le mieux-disant.

VOTE : 10 POUR, 0 ABSTENTION, 0 CONTRE

▪ Pour le lot **ELECTRICITE-ECLAIRAGE**, nous proposons de retenir l'entreprise **CHOPY**. Son devis pour 7 487.00 € HT avec sa variante 2 (pavé LED en 120/60 et boîtier de variation Dall) et quelques lignes non-retenues a suscité notre attention.

VOTE : 10 POUR, 0 ABSTENTION, 0 CONTRE

➤ **Le Conseil Municipal valide l'attribution de marché à ces entreprises pour ces travaux à la salle des fêtes.**
Il sera bien confirmé que ces travaux devront absolument être réalisés durant les 3 premières semaines d'octobre.

5. Subventions aux associations

▪ **Six cordes au fil de l'Allier** 500€

VOTE : 10 POUR, 0 ABSTENTION, 0 CONTRE

▪ **Chanteuges Préservation du Patrimoine** 400€

VOTE : 09 POUR, 1 ABSTENTION, 0 CONTRE
(V. Lebreton)

➤ **Le Conseil Municipal valide l'attribution de ces subventions à ses 2 associations.**

Il est rappelé aux associations de la commune que les demandes de subvention sont à adresser à la mairie avant le 1^{er} mars de chaque année et qu'un formulaire est disponible sur notre site internet ou directement au secrétariat de mairie.

6. Questions diverses

6.1. Fuite d'eau au 9 cour de l'Abbaye

Lors du dernier épisode orageux violent, la locataire de cet appartement nous a rapporté que de l'eau s'infiltrait par le toit au niveau de la cheminée. Nous avons consulté plusieurs entreprises pour réaliser les travaux nécessaires et nous proposons de retenir l'entreprise **VALENTIN** pour les accomplir.

6.2. Mur du Péroux

Pour ce chantier, nous avons dû passer par un cabinet d'étude : **CELIGEO**, dont l'analyse nous a permis une économie importante. En effet, **CELIGEO** préconise moins de cloutage que prévu et chiffré initialement par **PYRAMID**, ce qui fera baisser la note de l'ordre de 10 000 €.

La séance a été levée à 22H00.

Le secrétaire



le maire

